



MINISTERE DE L'URBANISME ET HABITAT

Le Ministre d'Etat

COMMUNIQUE OFFICIEL

Le Ministère de l'Urbanisme et Habitat informe l'opinion publique que, depuis le 26 juillet 2026, circulent sur les réseaux sociaux deux prétendus communiqués attribués à une soi-disant Direction de la Communication et des Relations Publiques. Ces documents annoncent une ouverture des souscriptions ainsi qu'une grille tarifaire relatives aux logements sociaux et économiques.

Le Ministère tient à préciser que ces communiqués sont faux et ne proviennent en aucun cas de ses services. Il rappelle, par ailleurs, qu'il n'existe pas, en son sein, une Direction de la Communication et des Relations Publiques.

En conséquence, le Ministère invite la population à faire preuve de la plus grande vigilance et à ne pas se laisser induire en erreur par ces fausses informations. Il met également en garde les auteurs de ces publications ainsi que toute personne qui contribuerait à leur diffusion, lesquels s'exposent à des poursuites conformément aux lois en vigueur.

Fait à Kinshasa, le 29 JUL 2026

Alexis GISARO MUVUNYI

